

*Pour distinguer les fractions, nous avons utilisé des caractères plus petits et modifié les espacements dans la disposition de départ.*

*Les durées sont respectivement de un mois et un tiers, soit quatre tiers et trois mois et un cinquième, soit seize cinquièmes ; quant au deuxième montant il est de soixante-deux et un demi, soit cent vingt-cinq demis.*

*La méthode donnée nous fait faire successivement l'échange des « fruits », puis l'échange des dénominateurs ; en reprenant le schéma de notre précédent commentaire, on obtient :*

$$\left| \begin{array}{c|c} \frac{4}{3} & \frac{16}{5} \\ \hline 100 & \frac{125}{2} \\ \frac{26}{5} & \end{array} \right| \longrightarrow \left| \begin{array}{c|c} \frac{4}{3} & \frac{16}{5} \\ \hline 100 & \frac{125}{2} \\ \frac{26}{5} & \end{array} \right| \longrightarrow \left| \begin{array}{c|c} 4 & 16 \\ \hline 5 & 3 \\ 100 & 125 \\ 2 & 26 \\ 5 & \end{array} \right|$$

*On peut encore voir ici l'ambiguïté de la notation, et le commentateur nous le rappelle, il faut diviser le produit des éléments de la colonne où le fruit a été déplacé, c'est-à-dire la colonne de droite, par le produit de ceux de la colonne d'où le fruit a été retiré :*

$$\frac{16 \times 3 \times 125 \times 26}{4 \times 5 \times 100 \times 2 \times 5} = \frac{156\ 000}{20\ 000} = 7 + \frac{4}{5}$$